

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

64^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA CÔTE D'IVOIRE :

MESSAGE À LA NATION DE S.E.M. ALASSANE OUATTARA

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

- Ivoiriennes, Ivoiriens,
- Mes chers compatriotes,
- Chers amis de la Côte d'Ivoire ;

Je suis particulièrement heureux de m'adresser à vous à l'occasion de la célébration du 64^e anniversaire de l'Indépendance de notre beau pays.

C'est un jour très important pour nous tous, Ivoiriennes et Ivoiriens, ainsi que pour toutes les populations vivant en Côte d'Ivoire.

La date du 7 août est chargée de symboles et de valeurs gravés en chacun de nous. C'est l'occasion de revisiter notre histoire et l'ambition de nos devanciers.

En cela, le choix de la ville historique de Grand-Bassam, première capitale de la Côte d'Ivoire pendant la période coloniale, pour abriter cette commémoration est un symbole important.

Grand-Bassam nous rappelle l'héroïsme et la mémoire de Marie KORÉ, Anne-Marie RAGGI et de toutes ces vaillantes femmes, figures emblématiques de la lutte anticoloniale, qui y ont marché, en décembre 1949, pour réclamer la liberté et la justice.

Elles ont su dépasser leurs différences. Elles ont su s'unir et marcher main dans la main pour une Côte d'Ivoire libre et indépendante. Elles sont une inspiration pour chaque Ivoirienne et chaque Ivoirien.

J'ai bien évidemment une pensée pieuse et pleine de reconnaissance pour le Père de la Nation, Feu le Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, ainsi que pour tous ses compagnons de lutte. Ils ont mené le combat pour l'indépendance de notre pays.

Nous devons nous montrer dignes de tous les sacrifices qu'ils ont consentis dans notre marche résolue vers le progrès.

Nous devons faire de la cohésion sociale le socle de notre développement. Les valeurs qu'ils nous ont léguées : la fraternité, l'union, la discipline, le travail doivent être notre boussole et nous guider en toute circonstance.

Nous devons continuer de travailler pour la paix, rien que la paix. La paix sociale, la paix des cœurs.

Mes chers Compatriotes,

La commémoration de notre accession à la souveraineté est aussi l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur les avancées que nous avons enregistrées.

C'est également l'opportunité de mieux apprécier les défis actuels et les enjeux futurs.

Lors de mon discours sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en Congrès, le 18 juin dernier, j'ai largement présenté les principaux acquis de notre gouvernance au cours de ces dernières années et les défis auxquels nous devons faire face.

Sans revenir sur tous les progrès enregistrés sur le plan économique et social, je voudrais surtout rappeler que notre ambition demeure l'amélioration du quotidien et des conditions de vie de tous nos concitoyens. Les performances économiques que nous enregistrons doivent profiter à tous. Tel est le but de notre programme « la Côte d'Ivoire Solidaire ».

Ce choix justifie les investissements importants réalisés année après année dans les secteurs sociaux.

Mes chers compatriotes,

Nous sommes sur la bonne voie. Nos politiques macroéconomiques, nos réformes sectorielles et nos instruments de lutte contre la pauvreté ont montré leur pertinence et leur efficacité.

Je suis heureux des progrès enregistrés en matière de capital humain, deuxième pilier du Plan National de Développement 2021-2025. Qu'il s'agisse d'indicateurs sociaux ou de développement, nous avons enregistré des progrès significatifs, grâce aux nombreux projets et réformes mis en œuvre dans les secteurs de la santé, de

l'éducation, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ainsi que de la nutrition.

Ainsi, au niveau de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, nous travaillons à mieux préparer nos enfants et notre jeunesse aux défis du monde moderne, et à leur insertion socioprofessionnelle.

J'encourage le Gouvernement à poursuivre et à accélérer ses efforts pour que le « Programme Jeunesse » produise encore plus d'impacts et plus de résultats tangibles. Nous devons offrir davantage d'opportunités pour l'expression du talent et du génie créatif de nos jeunes.

Au niveau de la santé, dans le cadre de la mise en œuvre du programme hospitalier qui vise à renforcer les infrastructures, les services et le personnel de santé, nous travaillons à offrir aux populations des Centres de Santé de référence dans toutes les régions.

Ce maillage resserré des infrastructures sanitaires sur le territoire national concourt à l'extension de l'offre de soins de la Couverture Maladie Universelle, en vue de garantir à nos populations des soins de santé de qualité à moindre coût.

Le rythme de progression de l'enrôlement de nos populations à la CMU est encourageant. Cependant, nous devons poursuivre nos efforts pour que cet instrument de solidarité nationale puisse bénéficier à un plus grand nombre de personnes. Dans ce contexte, notre politique de décentralisation sera poursuivie et renforcée pour une meilleure prise en charge des priorités locales.

S'agissant de la lutte contre la vie chère, j'entends les préoccupations de nos compatriotes.

Malgré les mesures que nous avons prises, à savoir l'augmentation du SMIG, les revalorisations importantes des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat, les subventions des prix des produits de premières nécessités, la subvention des prix de

l'électricité et du carburant, le déploiement des filets sociaux à travers le pays, les attentes demeurent importantes.

Nous continuerons nos efforts pour accroître l'offre de la production, notamment des produits vivriers, améliorer la chaîne logistique et la mise sur le marché de produits transformés localement.

Je demande au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, de poursuivre les efforts et d'accélérer la mise en œuvre des projets, dans le cadre d'un plan réactualisé, pour plus d'efficacité dans la lutte contre la vie chère, à laquelle le monde entier et, en particulier, les pays africains font malheureusement face avec acuité.

Dans l'intervalle et s'agissant du cas particulier de nos vaillants retraités qui ont tant donné à la Nation, j'ai décidé de les accompagner davantage, en instituant le 1^{er} septembre de chaque année, une prime spéciale correspondant au tiers de leur pension mensuelle. Les dispositions sont prises pour que nos retraités des secteurs public et privé, bénéficient, dès le mois de septembre 2024, de cette nouvelle prime.

S'agissant du monde rural, nous veillons à poursuivre l'application rigoureuse de notre politique de commercialisation des produits d'exportation, en vue de préserver nos producteurs des effets de l'instabilité des cours des matières premières.

Nos politiques sociales ont fait reculer la pauvreté en Côte d'Ivoire. Cependant, nous restons conscients des efforts complémentaires à fournir. C'est pourquoi, nous demeurons engagés à construire une solidarité toujours plus grande, pour le plus grand nombre.

Nos populations, surtout les moins favorisées, doivent être mieux protégées et mieux accompagnées.

Mes chers Compatriotes,
Chers frères, chères sœurs,

Dans notre marche vers le développement, les décisions parfois difficiles que nous avons à prendre peuvent provoquer des incompréhensions ou même de la colère. Notre devoir est de rester attentif à vos préoccupations et de travailler à minimiser les conséquences des exigences du développement d'un pays moderne sur les populations impactées.

J'ai instruit le Gouvernement à l'effet de prendre toutes les dispositions nécessaires pour accélérer et finaliser l'indemnisation des familles concernées par les libérations des emprises dans le cadre des travaux des voies d'accès au 4^e Pont, conformément à nos pratiques dans le cadre de la mise en œuvre des projets de développement.

La solidarité de l'État doit se manifester dans le respect de la loi et des droits de chaque personne effectivement concernée.

C'est l'occasion pour moi d'exprimer mes regrets pour les pertes en vies humaines enregistrées pendant les fortes pluies de ces derniers mois, malgré toutes les mesures prises dans les zones à risques. Je présente mes condoléances les plus émues aux familles des victimes. Je voudrais, à nouveau, les assurer de l'assistance et du soutien du Gouvernement.

Cette situation nous interpelle sur l'importance de l'accès au logement et de l'accession à la propriété immobilière pour tous, quel que soit le niveau de revenus.

C'est pourquoi, tirant les enseignements des programmes antérieurs, la réforme du programme de logements sociaux a permis d'intégrer des modes plus flexibles d'accession à la propriété ainsi qu'une implication plus forte de l'État, notamment dans la recherche de financements plus adaptés.

De nouveaux mécanismes mis en place permettront d'atteindre prioritairement nos concitoyens les moins nantis, qui ne peuvent accéder à un logement décent, sans l'aide de l'État.

J'encourage nos compatriotes à se rapprocher de tous les guichets de ces différents programmes.

Mes chers compatriotes,

La commémoration de l'indépendance de notre pays est l'occasion de célébrer et de rendre hommage aux forces vives de la Nation : nos vaillants producteurs et travailleurs, nos femmes courageuses, notre jeunesse active, notre dynamique secteur privé.

Vous faites la richesse et la vitalité de notre beau pays, la Côte d'Ivoire. Bravo et merci à chacune et chacun de vous !

À nos forces de l'ordre, je veux redire la reconnaissance de la Nation pour le professionnalisme et le sens du sacrifice dont vous faites preuve au quotidien pour garantir la sécurité à nos frontières et à l'intérieur de notre pays. Vous êtes le rempart qui protège notre oasis de paix et de développement.

Pour ma part, mon engagement en faveur de la paix, la sécurité et la cohésion sociale ne faiblira jamais. Dans la droite ligne de l'héritage du Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, la Côte d'Ivoire doit demeurer une terre de paix, d'hospitalité et de sécurité pour toutes ses filles et tous ses fils ainsi que pour tous ses habitants.

La commémoration de l'indépendance est également l'occasion du pardon. C'est pourquoi, au niveau de la Justice, conformément à l'article 66 de la Constitution, j'ai signé un décret accordant la grâce présidentielle à environ 2400 détenus de droit commun, condamnés pour des infractions mineures.

Mes chers compatriotes,

La commémoration de l'indépendance de notre pays ravive aussi en chacun de nous les valeurs fondamentales de notre belle Nation : l'Union, la Discipline et le Travail. Elle nous invite au rassemblement autour de ces valeurs qui fondent notre idéal commun d'une société solidaire et prospère.

J'invite donc toutes les populations de Grand-Bassam, des villes et villages environnants au Grand Défilé sur l'Autoroute de l'Est.

Venons célébrer la grandeur de notre beau pays à travers le magnifique défilé de nos Forces de Défense et de Sécurité ainsi que de notre jeunesse, notamment ceux issus des écoles et lycées d'excellence de notre pays.

Bonne fête de l'Indépendance à toutes et à tous !

Vive la République !

Vive la Côte d'Ivoire !

Que Dieu bénisse notre beau pays !